



CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DES HAUTES-RIVIÈRES
ÉCOLE DE RAMEZAY

Procès-verbal de l'assemblée générale annuelle des parents

Date : 21 septembre 2022

Lieu : Cafétéria de l'édifice Crevier

Heure : 18h45

Présences : Pierre Dresse, Valérie Aubé, Jean-Philippe Miron, Rachel Landerman, Allali Zhara, Guy Girard, Karine Minville, Donna Roy, Mélissa Monchamp, Martine Gobeille, Cara Rioux, Mireille Gauthier, Mélissa Tremblay, Jimmy Grandisson, Nancy Lefebvre, Daphnée Sansoucy, Élodie Platinckx, Ludovic Beun, Nancy Laroche, Patrick Kalala, Laurence Harvey, Mathieu Halle, Sandro Pellegrino, Martin Fournel, Imane Fofana, Berte Salimata, Maude Besner, Alice Maude Fraser, Stéphanie Boulay, Marc-André Lussier, Claudine Richer

Autre présence: Isabelle Bujold, directrice de l'école

1- Ouverture de l'assemblée et mot de bienvenue

L'adoption de l'ouverture de l'assemblée générale annuelle des parents est proposée par madame Cara Rioux. Proposition adoptée à l'unanimité, à 19h03.

2- Nomination d'un secrétaire d'assemblée

Madame Isabelle Bujold se propose comme secrétaire d'assemblée. Proposition adoptée à l'unanimité.

3- Lecture et adoption de l'ordre du jour

Madame Cara Rioux, présidente du conseil d'établissement, fait la lecture de l'ordre du jour.

Aucun point n'est ajouté au **Varia**.

Madame Martine Gobeille propose l'adoption de l'ordre du jour. Proposition adoptée à l'unanimité.

4- Lecture et adoption du procès-verbal de l'assemblée générale du 13 septembre 2021

L'adoption du procès-verbal de l'assemblée générale de 2021 est proposée par madame Cara Rioux. Proposition adoptée à l'unanimité.

5- Présentation du rapport annuel du conseil d'établissement 2021-2022

Madame Cara Rioux, présidente du conseil d'établissement et madame Isabelle Bujold, directrice de l'école présentent et expliquent le rapport annuel 2021-2022 du conseil d'établissement.

6- Rôles et fonctions :

- a. du Conseil d'établissement (CÉ);
- b. de l'Organisme de participation de parents (OPP);
- c. et du Comité de parents.

Madame Isabelle Bujold et madame Cara Rioux expliquent les rôles et fonctions pour chacune des instances.

7- Nomination d'un président et d'un secrétaire d'élection

Madame Isabelle Bujold se propose comme présidente et secrétaire d'élection. Proposition adoptée à l'unanimité.

8- Adoption de la procédure d'élection

Madame Isabelle Bujold invite les parents à choisir le mode d'élection. Elle propose de faire un vote secret. Proposition adoptée à l'unanimité.

9- Élection des membres du CÉ

Des parents proposent leur candidature. Il y a sept candidatures de représentants (Maude Besner, Valérie Aubé, Stéphanie Boulay, Mélissa Tremblay, Rachel Landerman, Cara Rioux et Martin Fournel) et 1 candidature de substitut (Berte Salimata).

Une élection est faite pour les 5 postes de représentants disponibles. Les deux mandats d'un an seront déterminés lors de la rencontre du conseil d'établissement du 26 septembre.

- **Membre 1 : Madame Cara Rioux**
- **Membre 2 : Monsieur Martin Fournel**
- **Membre 3 : Madame Maude Besner**
- **Membre 4: Madame Mélissa Tremblay**
- **Membre 5: Madame Valérie Aubé**

- **Substitut 1 : Madame Berte Salimata**
- **Substitut 2 : Madame Rachel Landerman**

10- Élection du représentant au Comité de parents et d'un substitut

Madame Mélissa Tremblay se propose comme représentante au comité de parents et madame Valérie Aubé se propose comme substitut. Adopté à l'unanimité.

11- Formation de l'organisme de participation de parents (OPP)

Les parents peuvent manifester leur intérêt à devenir membre de l'OPP sur la feuille mise à leur disposition. Huit parents signifient leur intérêt à faire partie de l'OPP.

12- Période de questions

- Aucune question

13- Levée de l'assemblée

La levée de l'assemblée est proposée par monsieur Marc-André Lussier, adoptée à l'unanimité, à 19h36.

Isabelle Bujold, président d'assemblée